

Je deviens coopérateur !

Formulaire de souscription pour devenir coopérateur.

Nous vous invitons à prendre connaissance des statuts sur www.domainedelaportelette.be

Devenir coopérateur en 3 étapes :

1. Vous remplissez et signez le formulaire ci-dessous
2. Vous l'envoyez par mail : hello@domainedelaportelette.be ou par courrier postal : SCRL Domaine de la Portelette - Grand Chemin, 1 à 6511 Strée
3. Vous versez la somme mentionnée sur votre formulaire sur le compte de la coopérative : BE22 7320 4760 7247

Les suites administratives de votre souscription :

1. Dans les jours qui suivent, vous recevez un message de bienvenue
2. Dans les semaines qui suivent, vous recevez votre certificat d'adhésion à la coopérative. Attention, ce document officiel est à conserver
3. Vous êtes tenus au courant de l'actualité du vignoble via la newsletter du coopérateur et des appels aux travaux dans les vignes.

Merci de noter vos coordonnées de manière lisible.

Nom : Prénom :

Rue : N° :

Code postal : Localité :

Adresse email :@.....

Numéro de téléphone/GSM :

Date de naissance :

Je souscris :

..... part(s) coopérateur à 250 euros soit la somme de€

..... part(s) investisseur à 500 euros soit la somme de €

Soit un montant total en chiffres de€

Tout investissement comporte un risque, notamment celui de perte totale ou partielle du montant investi. En signant ce document, j'affirme avoir pris connaissance des conditions pour devenir coopérateur et adhère à celles-ci.

Date et signature :



Des vins de chez nous... avec vous !